

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2022

**DÉLIBÉRATIONS**

*Date d'enregistrement des délibérations au contrôle de légalité : 20 septembre 2022*

*Nombre d'élus susceptibles de participer aux votes : 21*

**Délibération 63** - Tarifs saison 2022-2023 prévente redevance ski de fond  
Délibération adoptée à l'unanimité

**Délibération 64** – Répartition des subventions aux associations

- **Association Nationale des Anciens du Maquis du Grésivaudan**

Délibération rejetée à l'unanimité

- **ACTPA, A2S, Au jardin des couleurs, Basket pays d'Alleverd, Dynamiques (les), Hand ball club pays d'Alleverd, Hop and dance, PAFC, Ski club du Barioz, Tennis de table**

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Ski club allevardin**

Délibération votée à l'unanimité avec 20 voix pour et une voix contre.

- **Yoga mieux-être**

Délibération votée à l'unanimité avec 18 voix pour et 8 voix contre et 1 abstention.

- **Protection des chats abandonnés Alleverd et sa région**

Délibération votée à l'unanimité sous réserve de transmission des factures justificatives de marquage par puce électronique, au service comptabilité de la commune.

**Délibération 65** – Coopération décentralisée – convention avec l'association ARCADE une terre pour vivre

Délibération adoptée à l'unanimité

**Délibération 66** – Restitution de certaines compétences communautaires aux communes des adrets, de Theys et du Haut-bréda

Délibération adoptée à l'unanimité

**Délibération 67** – Convention territoriale globale

Délibération adoptée à l'unanimité

**Délibération 68** – Vente de la parcelle 262A1549 à Mathieu Le Bourhis

Délibération adoptée à l'unanimité

**Délibération 69** – Echange à Marabet - extinction d'une servitude de passage contre acquisition de deux tènements fonciers

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré le 15 septembre 2022 par les membres du Conseil municipal.

La secrétaire de séance

Le Président de séance (Le Maire)

Agnès DARBON

Youcef TABET